

Abou SOUMARE

Provisoire Adjointe

Affaire suivie par : Christelle CADET

Téléphone : 01 64 70 71 71

Mél : christelle.cadet@lycam.fr

4, avenue du lycée

77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

<https://www.lycee-andre-malraux.org/>

Montereau, le 4 juin 2024

A Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
de 3^{PM} et de secondes affectés au lycée
André Malraux

Objet : Inscriptions pour la rentrée 2024.

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au lycée A. Malraux pour la rentrée scolaire 2024-2025.
Il est maintenant nécessaire, pour procéder à son inscription, de vous déplacer au lycée (en tant que responsable légal).

Attention, nous n'acceptons aucune inscription par courrier.

Les inscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant **en fonction de l'initiale du nom de l'élève :**

- **Renseignements, retrait de dossier :** Mercredi 26 juin de 9h30 à 12h et 14h à 17h.
- **De A à F :** Jeudi 27 juin de 9h à 17h
- **De G à L :** Vendredi 28 juin de 9h à 17h
- **De M à R :** Lundi 1^{er} juillet de 9h à 17h
- **De S à Z :** Mardi 2 juillet de 9h à 17h

Faute de se présenter dans ces délais pour s'inscrire, votre enfant sera considéré comme démissionnaire et perdra le bénéfice de son affectation.

Vous trouverez sur le dossier d'inscription la liste des pièces justificatives à apporter le jour de l'inscription. Elles ne sont pas nombreuses, elles sont cependant indispensables.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

L'internat est prioritairement réservé à la filière Arts Appliqués ; la demande d'internat sera à remplir le jour de l'inscription, la réponse définitive vous sera communiquée le 15 juillet 2024.

Les documents de prise en charge des transports scolaires seront complétés et signés pendant l'inscription.

Les demandes de regroupements au sein d'une même classe devront être établies au moment de l'inscription (uniquement impératifs de co-voiturage, fratrie) et seront traitées dans la mesure du possible. Aucun changement de groupe ou de classe ne sera effectué après le 2 septembre 2024.

Merci de bien respecter ces instructions, elles ne sont là que pour nous permettre de préparer au mieux la rentrée des classes de votre enfant.

**Abou SOUMARE,
Provisoire Adjointe**

**Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité
Aucune photocopie ne sera faite sur place**

Administration et Vie Scolaire

- La fiche d'inscription et renseignements + « Autorisations et signatures » + Etude automatique du droit à bourse.
- 4 photos d'identité récentes (au format pièces d'identité) récentes, marquées au dos de chacune d'elles des nom et prénom de l'élève.
- Copie de la pièce d'identité de l'élève.

- Si demande d'internat: justificatif de domicile (SAUF facture téléphonique): quittance EDF ou loyer, dernier avis d'imposition ou non-imposition...

Intendance

Quel que soit le régime :

- Relevé d'identité bancaire (RIB)

Pour les Demi-pensionnaires et internes :

L'un des **deux** documents suivants :

- Attestation de restauration scolaire 2024/2025 à télécharger sur le site: <https://www.iledefrance.fr/equitables> ET l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 complet.

OU

- Attestation de paiement des prestations du mois précédent mentionnant le quotient familial à télécharger sur le site de la CAF ou sur l'application « CAF mon compte »

Un chèque de 40€ pour les demi-pensionnaires à l'ordre de l'agent comptable du lycée A. Malraux (au dos du chèque, écrire le nom, le prénom et la classe de l'élève pour 2024-2025).

Infirmierie

- Si aménagements à la scolarité (PPS / PAI / PAP / dossier MDPH): fournir une copie des documents

Allocation PFMP - filières professionnelles uniquement

- Une pièce d'identité de l'élève (si vous n'avez pas de pièce d'identité, merci de le faire savoir)
- La fiche « allocation PFMP » avec autorisation du représentant légal complétée
- Un RIB au nom de l'élève

Il est préférable que le paiement se fasse sur le compte personnel de l'élève. Si l'élève n'a pas de compte en banque : il est recommandé de lui en ouvrir un pour ce versement.

Si cela n'est pas possible, fournir :

- Un RIB du représentant légal désigné
- Un extrait du livret de famille ou du jugement établissant le lien avec le responsable légal

Attention : les RIB doivent appartenir à la zone SEPA (Europe)



Inscription au CNED – Rentrée 2024

Uniquement pour les filières générales et technologiques

(Centre National d'Enseignement à Distance)

Si votre LV2, matière obligatoire, n'est pas proposée au lycée André Malraux, vous devez obligatoirement vous inscrire au CNED (indispensable pour le baccalauréat) : Pour cela, vous devez vous inscrire en ligne :

<https://www.cned.fr>

Selon votre âge dans l'une de rubriques suivantes :

- Elève (- 16 ans)
- Etudiant (+ 16 ans)

Où vous choisirez votre niveau scolaire (seconde, première, terminale)

ATTENTION : à l'issue de l'inscription, vous devrez impérativement apporter le jour de la rentrée pour validation, les documents suivants :

- Le suivi scolaire
- Autorisation du chef d'établissement

Sans ces documents, votre inscription restera incomplète.

Plus de renseignements sur les inscriptions vous seront donnés :

Soit par téléphone : au 05 49 49 94 94

Soit le site internet : <https://www.cned.fr>

Soit par E-mail : accueil@cned.fr

1. L'inscription doit être effectuée dans les 2 semaines suivant l'inscription au lycée.
2. Le dossier d'inscription au CNED doit être remis au secrétariat élèves (Mme CADET) le jour de la rentrée pour validation par l'établissement.
3. Les frais d'inscription ne sont pas pris en charge par le lycée sauf si cette langue était suivie durant le collège. Pour les élèves de moins de 16 ans, l'inscription est gratuite.
4. En vous inscrivant au CNED, vous vous engagez à rendre un nombre de devoirs suffisants (3) par trimestre (devoir non rendu égale 0 sur 20).

INSCRIPTION EN SECONDE – LYCEE ANDRE MALRAUX

NOM : _____ **Prénom :** _____

Régime souhaité : Externe Demi-pensionnaire Demande d'internat

Établissement fréquenté en 2023-2024 : _____ **Dépt (N°) :** _____

Commune : _____ **Classe :** _____

Boursier 2023 / 2024 : Oui Non **ASSR2 :** Oui Non

Choix des options pour les élèves admis en SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE au lycée Malraux

1 - Choix des langues vivantes (entourer la langue choisie)

LVA : Anglais

LVB : Allemand – Espagnol

Ou autre LVB suivie au CNED (préciser) :

ATTENTION : vous devez vous inscrire sur le site du CNED rapidement et fournir les documents le jour de la rentrée. Les frais d'inscription ne sont pas pris en charge par le Lycée sauf si cette langue était suivie durant le collège.

2 - Une option facultative (un seul choix possible, sauf si l'une d'entre elle est le latin, en fonction des capacités d'accueil, **l'inscription vaut pour engagement à l'année. Aucun abandon** d'option ne sera accepté après inscription.)

Arts Plastiques Cinéma audio-visuel Sciences de l'ingénieur Latin Portugais Italien

Élèves admis en SECONDE PROFESSIONNELLE au lycée Malraux

Cocher la case correspondant à l'affectation de l'élève :

- Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
 Artisanat et Métiers d'Arts Communication Visuelle Plurimédia (AMA CV)
 Industries Graphiques (IG)
 Maintenance de Systèmes de Produits Connectés (MSPC)

LV1 : Anglais Obligatoire

LV2 : Espagnol Facultatif

Tout changement survenant en cours d'année (adresse, téléphone...) doit impérativement être signalé au secrétariat.

ATTENTION : les renseignements, sur les pages 2 et 3 doivent être conformes au livret de famille ou à la carte d'identité. Inscrivez les prénoms dans l'ordre de l'état civil.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _ / _ / _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fraterie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :

Adresse* :

Code postal* : _____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e)** si cette situation vous concerne.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous **Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : **Civilité*** : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____/____/____

Signature :

Aménagements de la scolarité (à joindre impérativement pour mise en place) :

Projets ou protocoles de scolarité mis en place :

- PAI → Dans ce cas veuillez fournir une copie à l'infirmière de l'établissement.
 PPS → (MDPH) Dans ce cas, veuillez fournir une copie de la notification de droits lors de l'inscription.
 PAP → Dans ce cas, veuillez fournir une copie à l'administration de l'établissement lors de l'inscription.

Prise en charge par un service éducatif : oui non

Nom et service : _____

Tél : _____ mail : _____ @ _____

Autorisation parentale de sortie pour élève mineur

Je soussigné(e) _____ autorise n'autorise pas mon enfant à quitter l'établissement entre deux heures de cours si son emploi du temps le permet.

Signatures

De l'élève _____ du responsable 1 _____ du responsable 2 _____

Autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image / la voix

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des personnes majeures (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués à la personne majeure.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78/17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Finalités envisagées

Gestion Administrative, Informations et Actualités du lycée / Activités pédagogiques menées par les enseignants

Modes d'exploitation envisagés (Cocher les cases *)

Autorisation *	Support	Conservation	Etendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire Pronote	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipes pédagogiques et de vie scolaire
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Trombinoscope Pronote		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Pour un usage collectif dans sa classe		Personnels administratifs, équipes pédagogiques et de vie scolaire, élèves de la classe.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	En ligne		Site internet avec accès réservé (ENT, plateforme, extranet...)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	En ligne		Internet (monde entier) : site du lycée André Malraux

Consentement de l'élève mineur

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet
 On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement. Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet, mon image ma voix.

Nom prénom de l'élève : _____

Signature : _____

Autorisation parentale pour élève mineur

Je (Nous) soussigné(e)(s) [Nom – Prénom] _____

Demeurant : _____

Et [Nom – Prénom] _____

Demeurant (à préciser si différent) : _____

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de (nom prénom de l'élève) : _____

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est pas lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et / ou voix, voire son nom et

Autorise(ons) la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son établissement scolaire.

N'autorise(ons) la captation de l'image / de la voix de l'enfant. Merci d'écrire lisiblement le mot : « REFUS » : _____

Fait à _____ Le _____

Signature (s) _____

Autorisation parentale pour élève majeur

Je soussigné(e) Nom – Prénom _____

Demeurant : _____

Déclare être majeur(e) ou mineur (e) émancipé(e) (rayez la mention inutile).

J'ai compris à quoi servait ce projet et qui pourrait voir / entendre cet enregistrement.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et / ou voix, voire mon nom.

Autorise la captation de mon image / ma voix et l'utilisation qui en sera faite par l'établissement scolaire.

N'autorise la captation de mon image / de ma voix. Merci d'écrire lisiblement le mot : « REFUS » : _____

Fait à _____ Le _____

Signature _____

Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement des autorisations.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit de limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image / la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@ac-creteil.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80175 – 75334 PARIS Cedex 07

Allocation PFMP pour les lycéens professionnels **ELEVE MINEUR**

Mesdames, Messieurs,

Au cours de leur scolarité, les lycéens professionnels doivent obligatoirement effectuer 22 semaines de formation en milieu professionnel. Ces périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) donnent lieu à une allocation versée par l'Etat.

Cette allocation est versée à l'ensemble des élèves inscrits au lycée préparant un diplôme professionnel de niveau 3 ou 4: CAP ou BAC professionnel, mention complémentaire.

Le montant de l'allocation dépend du niveau scolaire de la formation :

En seconde, l'allocation est de 10€ par jour en entreprise pour un maximum de 300€.

En première, l'allocation est de 15€ par jour en entreprise pour un maximum de 600€.

En terminale, l'allocation est de 20€ par jour en entreprise pour un maximum de 800€.

Cette allocation doit être versée directement aux élèves mineurs ou majeurs ou à leur représentant légal désigné. Pour faire ce choix, vous devez remplir le document ci-contre et y joindre les pièces justificatives.

Pour réaliser la mise en paiement, les élèves et leurs représentants doivent fournir les documents suivants :

- **Une pièce d'identité de l'élève** (si vous n'avez pas de pièce d'identité, merci de le faire savoir)
- **L'autorisation du représentant légal complétée** (voir document ci-contre)
- **Un RIB au nom de l'élève**

Il est préférable que le paiement se fasse sur le compte personnel de l'élève. Si l'élève n'a pas de compte en banque: il est recommandé de lui en ouvrir un pour ce versement.

Si cela n'est pas possible, fournir :

- **Un RIB du représentant légal désigné**
- **Un extrait du livret de famille ou du jugement établissant le lien avec le responsable légal**

Attention : les RIB doivent appartenir à la zone SEPA (Europe)

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Autorisation du représentant légal – ELEVE MINEUR

Année scolaire 2024-2025

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms) _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée **LPO André Malraux – Montereau-Fault-Yonne (77)**

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à **l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille...).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend l'élève cité ci-dessus sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait ou de consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal

Allocation PFMP pour les lycéens professionnels **ELEVE MAJEUR**

Mesdames, Messieurs,

Au cours de leur scolarité, les lycéens professionnels doivent obligatoirement effectuer 22 semaines de formation en milieu professionnel. Ces périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) donnent lieu à une allocation versée par l'Etat.

Cette allocation est versée à l'ensemble des élèves inscrits au lycée préparant un diplôme professionnel de niveau 3 ou 4 : CAP ou BAC professionnel, mention complémentaire.

Le montant de l'allocation dépend du niveau scolaire de la formation :

En seconde, l'allocation est de 10€ par jour en entreprise pour un maximum de 300€.

En première, l'allocation est de 15€ par jour en entreprise pour un maximum de 600€.

En terminale, l'allocation est de 20€ par jour en entreprise pour un maximum de 800€.

Cette allocation doit être versée directement aux élèves mineurs ou majeurs ou à leur représentant légal désigné. Pour faire ce choix, vous devez remplir le document ci-contre et y joindre les pièces justificatives.

Pour réaliser la mise en paiement, les élèves et leurs représentants doivent fournir les documents suivants :

- **Une pièce d'identité de l'élève** (si vous n'avez pas de pièce d'identité, merci de le faire savoir)
- **Un RIB au nom de l'élève**

Il est préférable que le paiement se fasse sur le compte personnel de l'élève. Si l'élève n'a pas de compte en banque : il est recommandé lui en ouvrir un pour ce versement.

En cas d'impossibilité, le RIB d'un tiers peut être utilisé, il faut :

- **Compléter le mandat sous seing privé de l'élève majeur** (ci-contre) autorisant le versement de son allocation sur le compte d'un tiers
- **Joindre la pièce d'identité de ce tiers recevant le versement**

Attention : les RIB doivent appartenir à la zone SEPA (Europe)

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Mandat sous seing privé – **ELEVE MAJEUR**

A remplir si le versement a lieu sur un autre compte que le compte personnel de l'élève majeur

Année scolaire 2024-2025

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Élève majeur, inscrit au lycée **LPO André Malraux – Montereau-Fault-Yonne (77)**

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, **autorise**

Nom, prénom _____
à percevoir sur son compte bancaire (RIB à son nom joint) mon allocation de valorisation des PFMP.

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature de l'élève majeur



FICHE INTENDANCE

Année scolaire 2024-2025

INSCRIPTION / REINSCRIPTION

Photo
d'identité

Nom : Prénom :

Classe :

REGIME : externe demi-pensionnaire demande d'internat

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Nom du responsable financier qui perçoit la bourse :

Nom du responsable financier qui paie les frais scolaires (si différent) :

RIB obligatoire du responsable financier qui perçoit les aides

(à coller)

DOCUMENTS A FOURNIR EN FONCTION DE VOTRE SITUATION * (VOIR NOTICE EQUITABLES) :

Attestation de restauration scolaire 2024/2025 à télécharger sur le site :

<https://www.iledefrance.fr/equitables> + l'**avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022** complet.

ou

Attestation de paiement CAF du mois précédent, mentionnant parents + enfants + QF à télécharger sur le site de la CAF ou sur l'application « CAF mon compte »

Un chèque de **40 € pour les demi-pensionnaires** à l'ordre de l'agent comptable du lycée A. Malraux (au dos du chèque, écrire le nom, le prénom et la classe de l'élève pour 2024-2025).

Un chèque de **250 € pour les internes** sera à transmettre dès réception du courrier d'acceptation à l'internat en juillet.

REGLEMENT INTERIEUR / document à conserver par la famille

CONDITIONS APPLICABLES À TOUS LES ELEVES INTERNES / DEMI-PENSIONNAIRES / EXTERNES

Chaque élève doit obligatoirement posséder une carte magnétique permettant :

1. L'accès au lycée à tous les élèves (externes / DP / internes)
2. L'accès à un plateau repas pour les élèves internes et DP

Toute carte détériorée, fendue, scotchée sera obligatoirement retirée de la circulation, vous serez tenu d'en racheter une autre.

La 1^{ère} carte est gratuite puis est facturée **7 € si renouvellement (après perte ou détérioration)**.

INFORMATIONS PRATIQUES

Conformément à la réglementation en matière d'hygiène en restauration collective, aucune denrée alimentaire ou boisson autre que celle fournie par l'établissement ne sera acceptée dans le self.

MODALITES DE REGLEMENT

- Paiement en ligne **pour les internes** sur <https://teleservices.education.gouv.fr>,
- Paiement en ligne **pour les demi-pensionnaires** avec votre identifiant via l'application turbo-self en ligne (voir site du Lycée) (mise en place après la rentrée pour les élèves entrants),
- Par chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée André Malraux **avec le n° de la carte et les nom et prénom de l'élève au dos du chèque**.
- Par virement (**préciser nom et prénom élève**) sur le compte du Lycée André Malraux
IBAN : FR76 1007 1770 0000 0010 0210 543 - BIC : TRPUFRP1

AIDES FONDS SOCIAL

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter le service social du lycée afin d'établir un dossier d'aides de demande de fonds social.

CONDITIONS APPLICABLES AUX ELEVES INTERNES

Un acompte de **250 euros** est à régler obligatoirement dès réception du courrier d'acceptation à l'internat en juillet et / ou au moment de l'accueil à l'internat. Présence obligatoire des parents. Aucun élève ne sera accepté à l'internat sans le versement de cette avance.

Trimestre de septembre à décembre 2024 : **698,97 €** (facture envoyée, **par mail**)

Tarif annuel en vigueur de janvier à décembre 2024 : **1 752,49 €**

CONDITIONS APPLICABLES AUX ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES

Un acompte de **40 euros** est à verser à l'inscription (1^{er} badge gratuit)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche QF	< 183	< 353	< 518	< 689	< 874	< 1 074	< 1 333	< 1 689	< 2 388	> 2 388
Tarifs au ticket	0,50 €	1,77 €	1,98 €	2,19 €	2,40 €	2,61 €	2,81 €	3,37 €	3,93 €	4,49 €

1. Vous devez approvisionner régulièrement votre compte (**le solde ne peut pas être négatif**)
2. **La réservation est obligatoire**. L'accès au self ne peut se faire qu'en ayant réservé son repas au préalable, au plus tard le jour même, avant 10h30.
La réservation peut se faire via :
 - L'application my turboself (au plus tard la veille)
 - En badgeant sur les bornes réparties dans les bâtiments du lycée : Administration / Couloir du DDFPT au bâtiment C / Bureau de la vie scolaire du bâtiment B / Réfectoire de cantine.
3. **Tout élève qui oublie sa carte devra prendre un ticket aux différentes bornes**